

**Commune de SAINT-GILLES**  
M. Thierry VAN CAMPENHOUT  
Echevin de l'Urbanisme  
Place Maurice Van Meenen, 39  
B – 1060 BRUXELLES

V/Réf : PU2013-127- 21878  
N/Réf : AVL/KD/SGL-2.347/s.545  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : SAINT-GILLES. Place Antoine Delporte, 6.  
Aménagement des combles en un studio (régularisation).  
Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.  
*(Correspondant : M. A. Lopez Vazquez)*

En réponse à votre lettre du 22/10/2013, en référence, reçue le 25/10/2013, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 13/11/2013.

La demande vise un bien de 1909, dû à l'architecte Pierre Verbruggen, qui se situe dans les zones de protection de l'immeuble classé de la place Antoine Delporte n°17 et de la prison de Saint-Gilles.

Les travaux prévoient notamment la régularisation de l'aménagement d'un studio dans les combles. Selon la demande, cet aménagement existerait depuis 1975.

A l'examen des plans, il apparaît que les interventions n'ont aucun impact sur les biens protégés à proximité.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, des remarques complémentaires sur le projet.

Veuillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

C.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme M. Kreutz (+ par mail Mmes M. Kreutz, M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger, MM. Th. Wauters, H. Lelievre) ;  
- A.A.T.L. – D.U. : Mme Fr. Rémy.